

Labellisation des structures scolaires et sportives
Académies de Lille et Amiens
Ligue des Hauts de France de triathlon et des disciplines enchaînées
Saison 2022-2023

DESCRIPTION DU DISPOSITIF

Le dispositif s'appuie sur un principe d'attribution de points au regard de critères (items) offrant une lecture de la situation de la structure sportive scolaire. Ce système a pour vocation de valoriser les points forts et ainsi de prendre en considération la particularité d'organisation et de fonctionnement de chaque structure.

L'attribution des labels est valable 1 année et renouvelable tous les ans.

La validation de la labellisation sera effectuée à l'issue d'une visite de terrain (visite des locaux et des infrastructures et rencontre avec les élèves) d'un CTL de la Ligue avec le professeur d'EPS responsable de la structure sportive scolaire, et du chef d'établissement, renouvelée tous les 3 ans.

La labellisation des structures sportives scolaires concerne les structures inscrites sur la liste des sections sportives académiques publiées par l'Education Nationale. L'option sportive et les Centres d'Etudes et d'Entraînements (CEE) quant à eux sont conventionnés avec le chef d'établissement.

NIVEAU DE LABELLISATION

Le dispositif s'organise autour de trois niveaux de labellisation.

En fonction du nombre de points récoltés à l'issue de la demande de labellisation la structure sportive scolaire se verra attribuer un nombre d'étoiles selon la catégorisation suivante :

Lycée :

Labellisation 1 étoile* : Niveau 1 - Développement □ De 50 à 99 points

Labellisation 2 étoiles** : Niveau 2 Compétition-□ De 100 à 149 points

Labellisation 3 étoiles*** : Niveau 3 : Performance □ à partir de 150 points

Collège :

Labellisation 1 étoile* : Niveau 1 - Développement □ De 50 à 89 points

Labellisation 2 étoiles** : Niveau 2 Compétition-□ De 90 à 129 points

Labellisation 3 étoiles*** : Niveau 3 : Performance □ à partir de 130 points

CRITÈRES DE LABELLISATION

La labellisation s'organise autour de 5 Items :

- Positionnement au sein de la ligue et de la fédération. (22 points)
- Structure d'accueil (26 pts)
- Encadrement et suivi des élèves (55 pts)
- Recrutement des élèves (10 pts)
- Accompagnement de la performance (99 pts)
- Suivi médical (15 pts)

Grille de points			
Items	Critères	Indicateurs objectifs et observables	Points
Positionnement au sein de la ligue et de la fédération 22 pts estimés	Présence aux sélectifs aquathlon, triathlon, duathlon et raid	Plus de 80% des jeunes licenciés de la structure présents aux sélectifs	5
	Passage des class-tri	Plus de 80% des jeunes licenciés de la structure ont passé le class-tri.	5
	Présence des élèves aux formations BF1	Inscrire les élèves dans un processus de formation	1 point par élève
	Présence des élèves aux formations d'arbitrage.	Inscrire les élèves dans un processus de formation	1 point par élève
	Présence d'élèves aux stages régionaux	Points par élève qui y est présent	1
	Organisation d'une compétition fédérale	Participation bénévole à une manifestation de 3 jeunes minimum de la structure à une organisation sportive.	2
	Structure d'accueil 26 pts estimés	Accès à une piscine toute l'année dans des conditions idéales	6 élèves par ligne d'eau au maximum.(25m)
Séance vélo		VTT	2
		Vélo de route	2
Accès à des home trainers.		Salle avec HT pour une variété des séances.	2

	Accès à une salle de musculation (avec matériel type crossfit ou appareils de musculation).	Salle interne à l'établissement ou en convention.	2
	Local sécurisé et idéal pour stocker et entretenir le matériel	Outils pour nettoyer et réparer les vélos.	2
	Vestiaires avec possibilité de rangements et douche	Préparation pour les entraînements.	2
	Internat accueillant filles et garçons.	Internat mixte.	10
	Réfectoire avec repas adapté aux prérogatives d'un élève sportif	Repas effectué en relation avec l'intendance et le chef de cuisine.	2
Encadrement et suivi des élèves 55 pts estimés	Aménagement de l'emploi du temps	Créneaux dans l'emploi du temps de l'élève et effectués avant 18h00.	5
	Créneaux natation intégrés dans le temps scolaire	Encadrés par un coach pendant les heures de structure (Minimum de 1h en natation)	x3 (par créneau)
	Créneaux vélo intégrés dans le temps scolaire	Encadrés par un coach pendant les heures de structure (Minimum 2h en cyclisme).	x3 (par créneau)
	Créneaux Course à Pied intégrés dans le temps scolaire	Encadrés par un coach pendant les heures de structure (Minimum 1h en course à pied)	x3 (par créneau)
	Créneaux activités Raid multisports dans le temps scolaire	Encadrés par un coach pendant les heures de structure (Minimum 1h d'activité)	x3 (par créneau)
	Possibilité d'aller s'entraîner en dehors de son emploi du temps dans un club partenaire	L'élève s'entraîne en plus en dehors de la structure dans un club partenaire même s' il n'y est pas licencié (convention).	5
	Mise en place d'un stage propre à la structure sportive scolaire.	Regroupement des élèves pour un stage triathlon.	5
	Encadrement par un coach diplômé	1 coach avec BF4 au minimum ou diplôme d'Etat spécifique à la discipline.	x5 par encadrant
	Le coordonnateur est un professeur d'EPS	Le professeur est responsable de la structure sportive scolaire, de son organisation et de sa gestion. Il assure également le suivi éducatif et veille aux bons résultats scolaires des élèves inscrits dans la structure sportive scolaire.	2

Recrutement des élèves	Recrutement dans différents clubs de la région	Aucun élève n'a changé de club pour passer de son ancien club au club partenaire de la structure sportive scolaire.	10
Accompagnement de la performance 99 pts estimés	Projet sportif de la saison	Objectifs individuels et collectifs communiqués à la ligue	5
	Préparation des compétitions fédérales	Sélectifs et championnats nationaux considérés comme compétitions cibles.*	5
	Participation aux Championnats de France de Triathlon, Duathlon, Aquathlon ou Raid	Points par élève de la structure sportive scolaire. *	2
	Podium aux Championnat de France Jeunes individuel ou Championnat de France des Ligues	Points par élève de la structure sportive scolaire. *	x20
	Top 15 aux Championnats de France Jeunes individuel	Points par élève de la structure sportive scolaire. *	x10
	Présence d'élèves au stage IATE	Points par élève qui y est présent	x2
	Présence d'élèves sur listes de HN ou ministérielle.	Points par élève qui y est présent	x10
	Liste des jeunes présents en stage régional Perf ou Ligue (pendant son passage en structure)	Points par élève qui y est présent	x2
Suivi médical 15 pts	Médecin référent de la structure sportive scolaire.	Consultations possibles en cas de blessures ou de soucis de santé.	5
	Kiné référent de la structure sportive scolaire.	Séances possibles dans la semaine si besoin, notamment pendant les heures de structure sportive scolaire.	5
	Test d'effort	Lien avec un organisme ou un médecin du sport pour un test d'effort à l'entrée en structure sportive scolaire.	5

* Concerne les jeunes inscrits dans la structure sportive scolaire à l'année scolaire N-1

CALENDRIER DE LABELLISATION

Saison sportive	Du 1 ^{er} septembre au 31 août (N)
Période de prise en compte des données	Du 1 ^{er} septembre au 31 août (N-1)*
Période de demande de labellisation	Du 1 ^{er} septembre au 30 septembre (N)
Période des visites	Du 1 ^{er} octobre au 20 décembre (N)
Labellisation des structures	Validation en réunion ETR Ligue (septembre-octobre)

- Attention : pas de prise en compte du championnat de France de duathlon de la saison 2021 décalé le 19 septembre 2022 pour cause de COVID 19.

